

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marco Bellefeuille	Conseiller	10 602	5 301		
Josianne Girard	Conseiller	11 802	5 901		
Raymond Rougeau	Maire	17 885	7 990		
Renald Breault	Conseiller	10 602	5 301		
Kimberly St-Denis	Conseiller	11 802	5 901		
Stéphanie Labelle	Maire suppléant	12 025	6 013		
Bruno Guilbault	Maire	48 076	15 619	21 183	
Bruno Desrochers	Conseiller	1 200	600		
Jean-Kristov Carpentier	Conseiller	1 200	600		
Raynald Michaud	Conseiller	1 200	600		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).